

---

## Compte rendu du Conseil Municipal du 5 novembre 2010

---

### **Approbation procès-verbal réunion antérieure**

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 octobre été approuvé à l'unanimité.

### **Divers**

#### **Points depuis la dernière réunion de conseil**

- Concernant les révisions et modification du PLU, la commission des sites se réunira en préfecture le 23 novembre 2010. La commune étant limitrophe du périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération tourangelle, toute révision est soumise à l'avis de cette commission avant validation par le Préfet. Monsieur le Maire ira présenter le dossier de Villeperdue à cette commission.
- L'inventaire des déformations sur la RD21 en direction de la RD910 a été transmis à un représentant du Conseil Général lors d'un récent entretien, le nécessaire doit être fait à l'occasion de la reprise de l'enrobé à l'entrée du lotissement près l'Arche.
- Le parking du stade, dont l'accotement est dangereux, a, de nouveau, été balisé.

#### **Congrès des maires**

M. le Maire, accompagné des quatre adjoints, se sont rendus au congrès des maires dont le sujet principal portait sur la réforme territoriale. Cette loi, en cours d'élaboration, va encore évoluer avec notamment les définitions des périmètres des communautés de communes.

#### **Abattements fiscaux et décision de la Communauté de Communes**

M. le Maire informe les élus qu'un amendement de la loi transférant la part départementale de la taxe d'habitation aux communautés de communes a été déposé. Cet amendement permet d'apporter une neutralité financière pour le contribuable sur l'incidence que pourrait avoir la modification des abattements.

#### **Rencontre Communauté de Communes de Sainte Maure de Touraine et l'ASMS de Villeperdue (ASMS)**

M. Frédéric LUCIER rend compte de la rencontre entre le président de la commission culture et sport de la CCSMT et l'association au sujet de la demande de subvention pour la création de la section Badminton. La CCSMT préconise un regroupement avec l'école de Badminton de Sainte Maure de Touraine, l'ASMS argue le fait que Villeperdue est un club de loisir et peut s'avérer être une pépinière pour de nouvelles recrues pour Sainte Maure de Touraine. M. le Maire propose d'envoyer un courrier au président de la CCSMT.

Mme Nathalie NOMINE informe les élus que le solde de l'association Espace Jeunes Villeperdue (EJV), association dissoute, a été versé à la commune pour faire un don à l'ASMS.

#### **Bilan journée de solidarité au profit de « Génétique Actions »**

Mme Anita RAVION souligne la solidarité entre la municipalité et les associations villeperdusiennes et la réussite pour cette première journée commune, même si la coordination est à améliorer. Le montant des dons récoltés s'élève à environ 700 €.

#### **Projet jardin du souvenir**

Une réflexion est engagée sur la création d'un jardin du souvenir ou d'un colombarium.

#### **Personnel communal**

- La commission du personnel se réunira le 1<sup>er</sup> décembre 2010 pour discuter de la situation de certains agents ayant atteint le dernier échelon de leur grade et des revalorisations des indemnités attribuées à certains agents en 2008 pour des missions spécifiques.

- M. le Maire fait un point sur la situation des arrêts maladie du personnel et stipule que la commune est en attente de réponse quant aux contrats aidés à renouveler.

## **Budget-Finances**

### **Régularisation budgétaire**

Avant la clôture du budget, des régularisations budgétaires sont nécessaires pour réajuster des crédits insuffisants. Après l'exposé de M. le Maire sur la nécessité de ces réajustements, les élus approuvent, à l'unanimité, ces régularisations sur la section fonctionnement et sur la section investissement.

### **Subvention amendes de police**

Une subvention de 11 790 € a été attribuée à la commune par le Conseil Général au titre des amendes de police pour les travaux d'aménagement de cheminement piétons au secteur « Les Coutants ». Les élus acceptent cette subvention à l'unanimité.

### **Dossier DGE 2011**

M. le Maire propose de déposer un dossier de demande de Dotation Globale d'Équipement pour 2011 sur le projet de travaux d'aménagement de voirie et accotement du secteur « route d'Artannes ». Les élus approuvent à l'unanimité et finaliseront ce dossier lors du prochain conseil municipal.

## **Travaux communaux**

### **Entrée Est**

- M. le Maire donnent explication aux élus du fait que des tranchées aient été réouvertes à l'entrée Est du bourg. Le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire a entrepris ces travaux sans aucune autorisation sous prétexte que les fourreaux, installés lors des travaux de l'aménagement sécurité de ce secteur, n'aient pas été faits convenablement. M. le Maire s'insurge, bien entendu, de ces pratiques et a rendez-vous prochainement pour établir les responsabilités et planifier une remise en état de ce secteur.
- M. le Maire fait part de la consultation faite pour le renforcement de la signalisation horizontale sur ce secteur. Sur les trois entreprises consultés, 3D, CREPEAU et T.SIGNAL, la société 3D la mieux-disante a été retenue par les élus à l'unanimité pour instaurer des bandes de résine notamment au niveau de l'écluse.

### **Travaux de voirie TPPL**

Les travaux de voirie arrêtés précédemment avec l'entreprise TPPL doivent être réalisés d'ici la fin de l'année en fonction des intempéries.

### **Nettoyage fossé près l'Arche**

Mme Arlette DUCHENE informe que ce fossé a été nettoyé à l'aide d'une mini-pelle, le programme de nettoyage des fossés d'assainissement sur la commune est donc achevé.

### **Remplacement plantations diverses**

M. Gérard LEGRAND est dans l'attente de devis concernant le remplacement de plantations dans les massifs communaux.

### **Travaux bâtiments communaux**

- M. Xavier GAUTHIER est dans l'attente de devis concernant la réfection du fronton de l'église.
- Deux devis ont été reçus pour le renfort de l'isolation des combles des logements locatifs impasse du vieux bourg, à savoir 2 843 € pour PROTECH et 3 187 € pour AHF. La société PROTECH est retenue à l'unanimité.
- Sur la réfection des logements du rez de chaussée de l'impasse du vieux bourg, un des trois logements est à refaire intégralement en plus des pièces d'eau prévues initialement. Ce logement, venant de se libérer, pourra être mis à disposition au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2011.
- La société AFP Technifermeture a été retenue pour un montant de 3 170 € pour le remplacement des 5 fenêtres de l'étage de la mairie.
- Le câblage téléphonique et informatique de la mairie a été fait, reste à revoir les abonnements avant la mise en place du standard téléphonique.

### **Diagnostic accessibilité**

La mise en conformité pour faciliter l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les lieux publics est rendue obligatoire par la loi pour 2015. Un diagnostic, fait par le cabinet NERIOS, financé par la communauté de communes, a été effectué sur toutes les communes de l'intercommunalité. M. Gérard LEGRAND commente le diagnostic présenté qui fait état des aménagements à apporter pour un montant de 190 040 €.

### **Assainissement**

- Les élus acceptent à l'unanimité de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'agence de l'eau pour la réhabilitation du réseau d'assainissement collectif, travaux s'élevant à 23 000 €.
- Les élus émettent un avis favorable sur les modifications statutaires adoptées par le comité syndical du SATESE 37, le 27 septembre 2010, comme suit : adhésion de la commune de Rochecorbon au SATESE 37 pour la compétence assainissement collectif.
- M. Gérard LEGRAND informe également qu'il deviendra également obligatoire à un vendeur de faire un diagnostic de son assainissement autonome avant la vente de son bien. Charge au vendeur ou à l'acheteur de mettre aux normes l'installation si nécessaire.

### **Réunions à venir**

- |   |  |
|---|--|
| ○ Bourse aux jouets de l'ASMS                     | <b>Dimanche 7 novembre à partir de 9h00</b> à la salle polyvalente                         |
| ○ Concert de l'Union Musicale Ste Maure           | <b>Dimanche 7 novembre à 16h30</b> à la salle « Les Albizzias »                            |
| ○ Conseil d'école                                 | <b>Lundi 8 novembre à 18h00</b> à la mairie  |
| ○ Exposition « Les automnales »                   | <b>Samedi 13 et dimanche 14 novembre à partir de 10h00</b><br>à la salle « Les Albizzias » |
| ○ Commission communication<br>(Bulletin communal) | <b>Lundi 15 novembre à 18h00</b> à la mairie   |
| ○ CCAS  | <b>Lundi 22 novembre à 17h30</b> à la mairie   |
| ○ Soirée doudou                                   | <b>Mardi 23 novembre à 19h00</b> à la bibliothèque   |
| ○ Commission maisons fleuries                     | <b>Lundi 29 novembre à 18h00</b> à la mairie   |
| ○ Commission du personnel                         | <b>Mercredi 1er décembre à 18h00</b> à la mairie   |
| ○ Conseils Municipaux                             | <b>Vendredi 10 décembre à 20h00</b> à la mairie  |
| ○ Cérémonie des vœux                              | <b>Vendredi 14 janvier à 19h00</b> à la salle « Les Albizzias »                            |

### **Divers**

1. M. le Maire informe les élus que la commission des maisons fleuries et illuminées a décidé de ne maintenir que le concours des maisons illuminées. Une récompense aux personnes dites « méritantes » pourrait voir le jour lors de la prochaine cérémonie des vœux.

Le secrétaire de séance